



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 09 JUIN 2023 A 18 H 30

PROCES-VERBAL DRESSÉ EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Marc FOURNEL, M. Vincent HAMEN, Mme Aurélie NAILI, Mme Mireille CHARLET, M. Serge BERNAT, Mme Isabelle MAHADE, Mme Sylvie BALON, M. Robert ROUSSEAU, Mme Mounia DIOP, Mme Emilie BUBEA, M. Christian ARIES, Mme Chantal BERTIN, M. Kamel BOUZAD, Mme Marie-Christine INIAL, M. Amar HADJADJ, M. Roger CAMPESE, Mme Sylvie ANTOINE, M. Gérard GUELEN, Mme Muriel FERRARO, M. Thomas VELSHER, M. Mathieu SERVAGI, Mme Isabelle HERBIN, M. Marco AGOSTINI, Mme Chantal CAULE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. Georges FORDOXEL ayant donné pouvoir à Mme Sylvie BALON, M. Guy VANDENDRIESSCHE ayant donné pouvoir à M. Jean-Marc FOURNEL, M. Serge BASSO ayant donné pouvoir à M. Robert ROUSSEAU, M. Hervé SKLARCZYK ayant donné pouvoir à M. Amar HADJADJ, M. Edouard JACQUE ayant donné pouvoir à Mme Muriel FERRARO, M. Serge LOUBEAU ayant donné pouvoir à M. Mathieu SERVAGI.

ETAIENT ABSENTS : Mme Martine ETIENNE, Mme Safia NEHARI, Mme Lora REGGIORI.

Tant en son nom qu'au nom du Conseil municipal, M. le Maire a adressé de très sincères condoléances à :

- Monsieur Lucien GASTALDELLO et son épouse, employé de la Mairie à la retraite, pour le décès de sa belle-fille.

1	PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2023 - APPROBATION
---	---

Sur proposition du Maire et entendu son rapport,

Vu le procès-verbal de la séance en date du 22 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

À l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 22 mars 2023.

2	ELECTIONS SENATORIALES – ELECTIONS DES SUPPLEANTS
---	--

Il a été procédé à la désignation de 9 suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023.

3	ILOT LABRO – PRESENTATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ET DES PISTES DE REHABILITATION
----------	--

L'îlot Labro plus communément désigné sous « l'ancien prisunic » est un ensemble immobilier particulièrement bien positionné en face de la gare, à proximité immédiate de la Place Leclerc. Les mutations qu'il a subies au fil du temps, au gré des évolutions urbaines, font qu'à ce jour, cet îlot n'est plus cohérent avec l'aménagement alentour et apparaît comme une « verrue » dans le quartier.

Cet ensemble d'immeubles est, pourtant, un catalyseur de renouveau urbain. C'est la raison pour laquelle, la Ville ambitionne la réhabilitation complète de cet ensemble immobilier, de nature disparate pour en faire un ensemble attractif, tout en s'inscrivant dans l'histoire du lieu. La volonté de la Ville est aussi d'offrir un lieu dans Longwy-Bas apaisé et piéton qui soit aussi animé en dehors des « heures de bureau ».

Cette ambition se traduit par un projet d'initiative publique porté par la commune qui consiste à réaliser ou faire réaliser la restructuration avec l'implantation d'un programme mixte de logements, commerces et équipements.

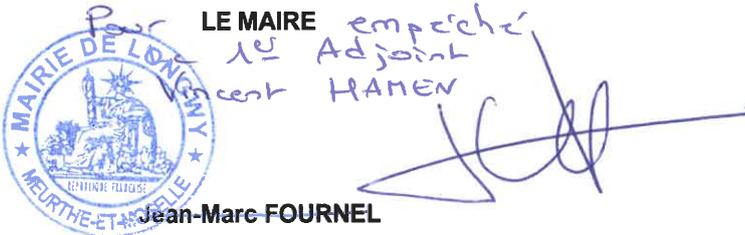
Le power point intitulé « restructuration de l'îlot Labro à Longwy – mise en œuvre du scénario retenu » joint à la présente, est présenté aux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'issue de cette présentation,
Vu le PLU et notamment le PADD,

- **PRENDS** acte de ce projet et des propositions de réhabilitation à mettre en œuvre.

La séance est levée à 20 heures 38 minutes

Par **LE MAIRE** *empêcher*
le **Adjoint**
cent **HAMEN**



Jean-Marc FOURNEL